

Notre groupe scolaire est doté d'un outil de gestion performant qui intègre les bases de données élèves, la gestion des notes, celle de la Vie scolaire, le suivi de la restauration, les sites de connexion des parents, les Emplois du temps etc

Ce progiciel, en lien avec notre partenaire de service informatique, APLON, évolue lors de cette rentrée. De ce fait, diverses applications et notamment des modalités de paiement se perfectionnent ou sont organisées différemment.

Peu de changement toutefois dans le logiciel de comptabilité, sinon **qu'il ne rend plus possible 2 prélèvements le même mois.**

Ainsi, en contradiction avec ce qui avait été annoncé dans le document des "conditions tarifaires" établi en Janvier dernier (alors que nous n'étions pas encore informés de ces réalités nouvelles) , il ne sera plus possible d'établir un Prélèvement "Restauration" et un Prélèvement "Contribution familiale" à quelques jours d'intervalle mais il nous faudra maintenant les unifier. La Date du 10 de chaque mois a été retenue pour ce **prélèvement unique associant les facturations de la Scolarité et de la Restauration.** Chacune d'entre elles sera détaillée sur la Facture annuelle afin de vous en permettre le contrôle.

Bien entendu, **aucun tarif, ni aucune des conditions présentées dans le document déjà reçu n'ont été modifiés.** Toutefois, pour être en phase parfaite avec la réalité des modalités nouvelles, le service de Comptabilité a édité un nouvel exemplaire réactualisé du document appelé "Conditions Tarifaires". Vous le trouverez ci-joint.

Dans la pratique, les 3 premiers prélèvements "forfaitaires" unifiés, qui tiendront donc compte du régime de restauration le cas échéant, auront donc lieu les 10 Septembre, Octobre et Novembre. Puis, la Facture annuelle, nouvelle présentation, sera comme prévue établie en Novembre et les prélèvements suivants en découleront.

Le service de comptabilité et les chefs d'établissement se tiennent à votre disposition pour vous apporter les précisions qui vous sembleraient encore nécessaires.

Nous vous prions de recevoir nos salutations les plus cordiales.

La responsable du pôle comptable

Madame Dewisme